

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 18 DEC. 2023

ID : 063-216300491-20231215-23L15\_02-DE

Département du Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Clermont-Ferrand  
Canton de Billom  
Commune de BOUZEL



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation</b>	11-12-2023
<b>Séance du</b>	15-12-2023

Le 15 décembre 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUZEL dûment convoqué, s'est réuni salle du rez-de-chaussée de mairie sous la présidence de Mme Suzanne DELARBRE, Maire.

**Étaient présents :** Mme BARD Isabelle ; M. Christian DELARBRE ; Mme DELARBRE Suzanne ; M. de FONTENAY Dominique ; Mme GONÇALVES Myriam ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. HAMELIN Cédric ; Mme HAVART Sylvie ; Mme LALANDE Mireille ; Mme MILLE Marielle.

**Étaient excusé(s) :** M. MONTEILHET Denis (pouvoir à M. RAVOUX Daniel) ; M. RAVOUX Daniel (pouvoir à Mme DELARBRE Suzanne) ; M. VIGNOLET Mickaël

**Était absent :** M. BRIGNAT Emmanuel

**Secrétaire de séance :** M. DELARBRE Christian

Thème : 5.7 – Intercommunalité

**23L15\_02**

### **N° -02-/2023 – Signature nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) entre Billom Communauté et la CAF du Puy-de-Dôme**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF du Puy-de-Dôme sur le territoire de Billom Communauté arrive à échéance le 31/12/2023.

Une évaluation a été réalisée et a permis l'expression de nouveaux axes de travail pour la période 2024-2028, un pré projet a été envoyé à la mairie. Des évolutions pourront bien entendu être portées à ce document en amont de sa signature ou après, par le biais d'avenants.

Cette convention a pour objectif de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en direction des familles du territoire mais également de valoriser les « bonus territoire » pour certains équipements (ALSH, EAJE...).

Ce projet sera présenté en fin d'année au Conseil communautaire et la nouvelle CTG sera soumise à la signature des communes et syndicats intercommunaux concernés courant décembre.

Afin d'anticiper les échéances et notamment le renouvellement des bonus territoires, Madame le Maire, propose aux membres du conseil de l'autoriser (ou son représentant) à signer électroniquement la Convention Territoriale Globale CTG 2024-2028 et tout autre document ou tout avenant la concernant.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 18 DEC. 2023

ID : 063-216300491-20231215-23L15\_02-DE

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

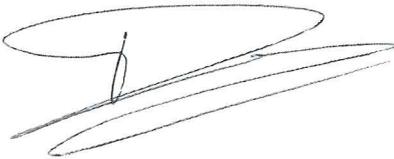
-Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028, et tout document ou tout avenant la concernant.

N° délibération	Voix délibérantes	Pour	Contre	Abstention
23L15_02	11	11		

**POUR COPIE CONFORME, à BOUZEL le 18 décembre 2023.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission en Préfecture.*

**Le secrétaire de séance,**



**Le Maire,**



Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 18 DEC. 2023

ID : 063-216300491-20231215-23L15\_03-DE

Département du Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Clermont-Ferrand  
Canton de Billom  
Commune de BOUZEL



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	11-12-2023
Séance du	15-12-2023

Le 15 décembre 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUZEL dûment convoqué, s'est réuni salle du rez-de-chaussée de mairie sous la présidence de Mme Suzanne DELARBRE, Maire.

**Étaient présents :** Mme BARD Isabelle ; M. Christian DELARBRE ; Mme DELARBRE Suzanne ; M. de FONTENAY Dominique ; Mme GONÇALVES Myriam ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. HAMELIN Cédric ; Mme HAVART Sylvie ; Mme LALANDE Mireille ; Mme MILLE Marielle.

**Étaient excusé(s) :** M. MONTEILHET Denis (pouvoir à M. RAVOUX Daniel) ; M. RAVOUX Daniel (pouvoir à Mme DELARBRE Suzanne) ; M. VIGNOLET Mickaël

**Était absent :** M. BRIGNAT Emmanuel

**Secrétaire de séance :** M. DELARBRE Christian

Thème : 5.7 – Intercommunalité

**23L15\_03**

### **N° -03-/2023 – Territoire d'Énergie 63 - Rapport d'activité 2022**

En application de l'article L 5511-39 du Code des Collectivités Territoriales, le Syndicat a transmis à l'Assemblée son rapport d'activité 2022. Chaque conseiller a été destinataire, avec sa convocation, de ce document par envoi électronique.

Ce rapport est élaboré afin d'apporter une vision des actions menées et des décisions prises par le Syndicat en ce qui concerne le réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de ces documents qui sont consultables en mairie et disponible sur le site internet du Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme.

N° délibération	Voix délibérantes	Pour	Contre	Abstention
23L15_03		SANS OBJET		

### **POUR COPIE CONFORME, à BOUZEL le 18 décembre 2023.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission en Préfecture.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

